

Séminaire sur la formation des formateurs dans la lutte contre la toxicomanie

L'Algérie risque de devenir un pays producteur de cannabis, selon Amar Tou

Par Hocine Lamrhen

Jadis pays de transit de drogue, l'Algérie est devenue un pays consommateur. Pis, elle risque de se transformer en un pays producteur. Que ce soit au niveau des structures de santé ou des pouvoirs publics, le constat est unanime.

Effrayant. « 5 % des quantités de drogue transitant par l'Algérie sont consommées par les jeunes. Actuellement, cette quantité s'est multipliée par quatre. Il y a un risque de devenir un pays producteur. Le pire encore, c'est que la consommation de la drogue affecte même les écoles », a affirmé, hier, M. Amar Tou, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui intervenait à l'ouverture du séminaire de formation des formateurs devant prendre en charge les centres de soins en toxicomanie (CIST). Une formation intensive au profit des médecins généralistes et des psychologues, qui se déroulera sur une période de 6 mois à raison d'une semaine chaque mois. Des formations régionales suivront. Concernant

les infrastructures d'accueil et de traitement, il existe 53 centres intermédiaires de soins en toxicomanie, 15 centres de cure et 185 cellules d'écoute au profit desquels des enveloppes financières ont été dégagées. Ils serviront à lutter et à prévenir contre ce fléau qui ne cesse de prendre des proportions alarmantes.

Pour sa part, M. Ridouh, professeur au CHU Frantz-Fanon à Blida, a affirmé que 1 600 toxicomanes sont recensés par an, en relevant que l'Algérie ne dispose pas de chiffres exhaustifs sur l'ampleur de cette calamité. « Parce que le nombre des toxicomanes va crescendo, il fallait mettre en place ces structures », a-t-il concédé. De son côté, le professeur Laidi a soutenu que le centre d'écoute implanté à Bab El-Oued, « bastion de la toxicomanie », a reçu, au mois d'août dernier, une centaine de toxicomanes. Selon lui, la personne toxicomane, une fois soumise au diagnostic, est vite orientée vers un centre de cure pour une durée de 21 jours. M. Saïah, président de l'Office national de lutte contre la toxicomanie, a insisté sur la bataille

que doivent mener la société et les pouvoirs publics contre ce qu'il qualifie « une autre forme de terrorisme ». De son avis, la promulgation de la loi du 24 décembre 2004 a donné un cadre légal aux médecins afin de pouvoir travailler en osmose avec le ministère de la Justice sur les cas des toxicomanes dans les prisons. « Une enquête a été lancée pour évaluer le phénomène en question. Celle-ci devait rendre publiques ses conclusions en décembre prochain avant d'être reportées à juin 2008 », a-t-il rappelé. Sur un autre sujet, M. Saïah a révélé que la filière colombienne du trafic de drogue, devant le renforcement du maillage des frontières espagnoles, s'est rabattue sur d'autres destinations, à savoir la Mauritanie, le Maroc et l'Algérie. Il a exprimé ses craintes quant au développement de la culture du cannabis en Algérie, affirmant que les services de sécurité, tous corps confondus, ont réussi à mettre la main jusque-là sur quelque 80 000 plants de cannabis avant de les détruire.

H. L.